

# CONSERVATION DU PATRIMOINE

## FICHE DESCRIPTIVE

-\*-

version de 2001  
24/10/2011

### VALLEE DU GUIERS

#### TUILERIE RULY TUILERIE JAY

lieu dit "*la Tuilerie*" anciennement "*le Bouvier*"

#### St-Joseph-de-Rivière

A. SCHRAMBACH     J. FRANCILLON



A noter que Blache cite une verrerie sur la commune de St-Joseph-de-Rivière

Tuileries voisines : tuilerie Donnier-Valentin, à 300 m au nord et tuilerie P. Barral (à 150 m à l'ouest). Cette dernière était plus petite que ses deux voisines.

Il existe aux Vernays (au nord), mais sur la commune de Miribel-les-Echelles, le *trou Gaillet*, exploitation de terre réfractaire. (cf le site M15)

### DONNEES HISTORIQUES

#### **Dates:**

1843 : tuilerie Ruly (carte d'état major)

1877 : tuilerie Ruly (carte d'état major)

1889 : 2 tuileries sont indiquées en ce lieu

1938 : décès de Mr. Jay (d'après Mr. Francillon, un voisin propriétaire de la tuilerie sise à l'aval : Tuilerie Donnier-Valentin, créée en 1880/90, arrêt en 1930)

quelques années avant 1940 : incendie et reconstruction de la toiture en mettant un lanterneau

1947 : arrêt de la tuilerie

2001 : suite au décès de la propriétaire vers 1998, sans héritier, l'atelier a été donné à la SPA qui le laisse abandonné voué à la destruction lente.

2003 : la commune a l'intention d'acquérir le four de la tuilerie afin de le protéger.

#### **Plans:**

1843 : date des levés de la carte d'état major éditée en 1852

1877 : carte d'état major de 1895 (levés de 1877)  
1889 : plan industriel de J.F. Muzy  
1985 : carte IGN au 1/25000e  
années récentes : cadastre

## DONNEES TECHNIQUES

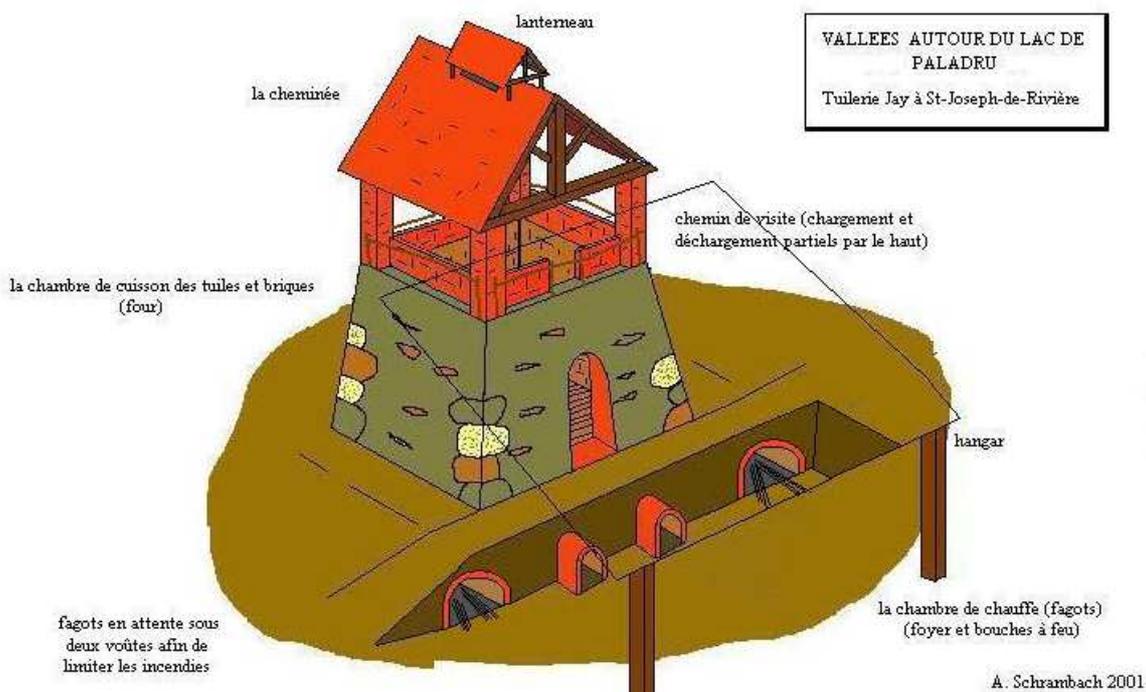
**Nombre de fiches jointes (dessins et plans) : 4**

**Photos :**

\*\*\*\*\*

## **Les bâtiments**

Le four:



Socle de 6 x 7 m. Murs en moellons de calcaires (Chartreuse) talutés légèrement sur 4 m. Hauteur totale hors sol (sans la chambre de chauffe) : 10,7 m à 11 m  
Avec la chambre de chauffe (mi souterraine) : 12,3 m.  
La porte d'accès à la chambre de chauffe coté route est aveugle : le chargement des fagots et des tuiles se faisait sur l'autre façade.

### *Chambre de chauffe:*

Encore visible exceptionnellement car semi enterrée dans un plateforme en terre avec reste de talutage maçonné.

Les deux voûtes d'accès à la chambre existent, en briques, longue de 3 m car elles débordaient à l'extérieur. La chambre a  $4 \times 4,7 \text{ m} = 19 \text{ m}^2$  et une hauteur de 1,1/1,2 m soit un volume de 21 à 23 m<sup>3</sup> mais le volume strict des voûtes est plus faible (cf après). Le plafond horizontal, est constitué de briques posées sur des poutres non jointives. L'air chaud et la fumée circulaient largement vers la chambre de cuisson.

Un cerclage de fer en fer à cheval (1 seul visible) était placé à l'entrée des deux voûtes (en place à la tuilerie de la Morge). Il permettait de protéger les briques du frottement (et donc l'usure) due au passage des fagots et de la raclette pour évacuer les cendres.

Les deux voûtes visibles à l'entrée se prolongeaient sous la chambre de cuisson : les arcs indépendants assuraient le passage de l'air chaud et des fumées mais les deux voûtes restaient individualisées. Les voûtes sous le plancher de la chambre de cuisson :

- forment de petites voûtes indépendantes

- au dessus de ces voûtes et aussi entre elles, les briques du plancher non jointives, assurent par de nombreux et réguliers interstices le passage de l'air chaud et des fumées.

A droite (coté nord) et à gauche (coté sud) de la plateforme, hors four, il y deux voûtes en berceaux basses et peu profondes dont l'usage est inconnu (stockage des fagots ?). Coté sud il y a une plateforme avec un mur en soutènement en moellons de roches, qui continue au delà de la voûte correspondante précédente et se raccorde à la route bitumée allant vers le col de la Placette..

### *Chambre de cuisson :*

Chambre avec des murs intérieurs verticaux de  $4 \times 4,7 \text{ m} = 19 \text{ m}^2$ . Hauteur primitive : 4 m ; avec le parapet du "chemin de visite" ( un muret avec une seule couche de briques) : 5 m. Volume : 95 m<sup>3</sup>  
Épaisseur des murs : à la base 1,0 à 1,1 m et au niveau des piliers : 0,6 à 0,7 m. Épaisseur à la base coté porte d'accès : 1,3 dont 0,3 à 0,4 m de briques réfractaires.

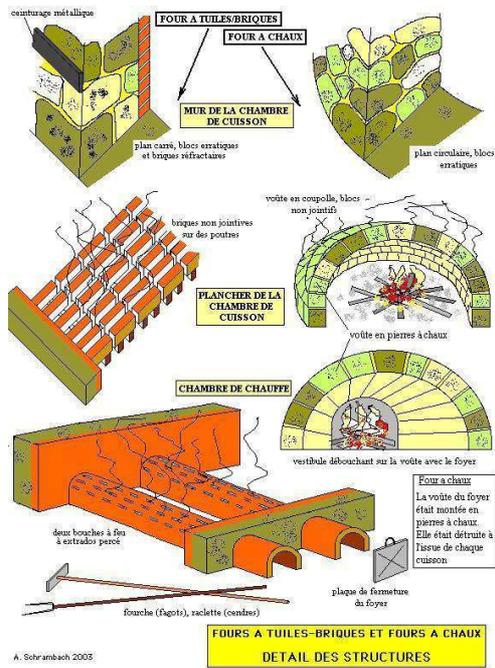
Il n'y a pas de voûte : la chambre est grand ouverte vers le toit.

Certaines des briques comportent 6 petits trous sur la petite face.

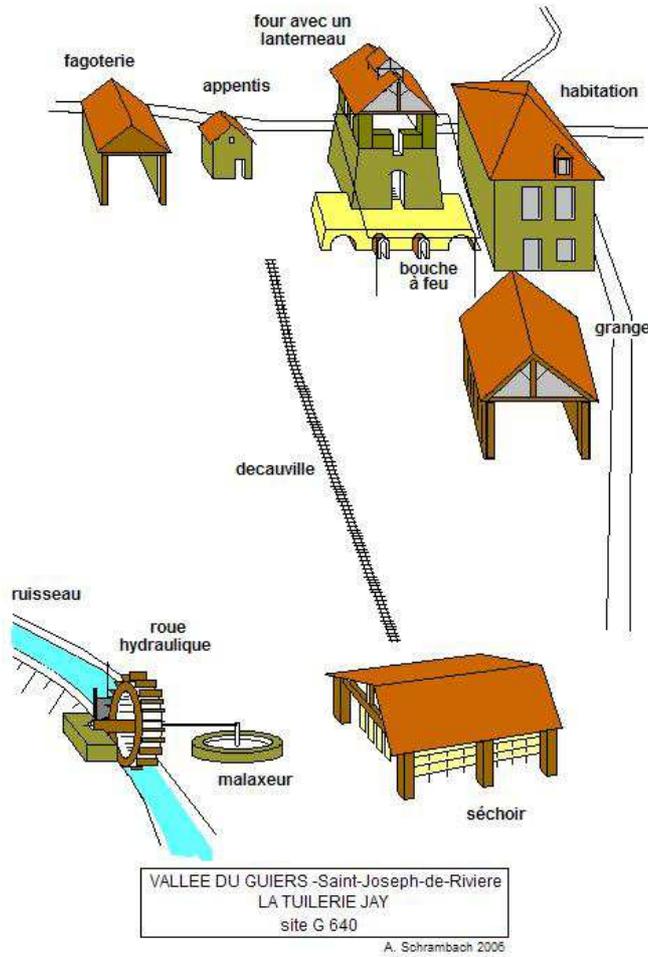
La terre réfractaire, le kaolin, qui servait à fabriquer les briques réfractaires, était extraite des carrières de Saint Aupre à 10 kilomètres au nord ouest.

### *Le haut de la cheminée :*

Au dessus avec 6 piliers en briques la toiture et une petite toiture au dessus ou *lanterneau* (tuiles rondes). Ce dernier n'a été installé qu'à l'issue de l'incendie de la fin des années 1930.



Les hangars et habitation :



Contre le four, coté entonnement des tuiles et des fagots, un auvent sans mur.

Entre le four et la route, une habitation avec des motifs en briques harpés (troisième tiers du XIXe siècle).

Plus loin un grand bâtiment avec des murs en maçonnerie de petits blocs de calcaire et des murs en planches et poutres (usage : hangar et actuel : grange et étable)

#### Hors du périmètre précédent

A l'est du four et des hangars, (en allant vers St-Joseph-de-Rivière, avant le pont sur l'affluent du Guiers Mort, (début du canal de l'Herretang) il y a (le long de la route bitumée coté sud) au milieu des arbres, 6 à 7 gros piliers à section carrée, en béton posés en position verticale. Il s'agit des ruines des séchoirs et de la malaxeuse (la toiture a disparu).

Sur un petit ruisseau qui cours parallèlement à cette route bitumée (et qui se jette dans le ruisseau) au niveau des piliers il y a deux murs parallèles, un sur chaque rive distants de 1 à 1,5 m.

Une roue hydraulique entièrement métallique de diamètre 1,80 m, de largeur 0,50 m, de type "en dessous" entraînait une scie à ruban et un malaxeur. Il y avait aussi une presse hydraulique pour mouler les tuiles mécaniques et les briques creuses. Un wagonnet circulant sur des rails reliait cet atelier au four.

Au sud de ce dernier le long de la route bitumée allant vers le col de la Placette, il y avait un hangar, la fagoterie (un incendie l'a détruite). Il subsiste en petit appentis entre le four et la fagoterie.

Superficie totale au sol :

four : 42 m<sup>2</sup>

auvent : 54 m<sup>2</sup>

habitation : 70 m<sup>2</sup>

hangar : 110 m<sup>2</sup>

fagoterie : 100 m<sup>2</sup> (hypothèse)

séchoirs : 120 m<sup>2</sup>

total au sol en m<sup>2</sup> : 496 m<sup>2</sup> soit 500 m<sup>2</sup>

#### **Les ouvrages hydrauliques**

Voir la roue hydraulique précédente.

#### **Les équipements énergétiques**

D'après Joseph Frañillon, une roue hydraulique fut utilisée pour le malaxeur (voir avant).

#### **Les équipements industriels**

scie à ruban

#### **La production**

*Carrières* : dans les champs (à l'est) à une centaine de mètres, près de la malaxeuse, dans les anciens marais drainés par le canal de l'Herretang (où il existait une exploitation de tourbe).

*Chambre de chauffe* : remplissage du four jusqu'en haut (même en face du muret de 25 cm d'épaisseur assurant le chemin "de visite". Pré chauffage durant 5 à 6 jours puis cuisson (après avoir enlevé les bouchons qui étaient en haut de la chambre de cuisson).

*Tuiles écailles* :

Rangement verticalement le petit coté au sol, associées par groupe de 10 et les groupes étant alternés (faces perpendiculaires).

Nombre de tuiles écailles : dimensions d'une tuile : 17 cm x 32,5 cm et 3 cm d'épaisseur y compris le téton. Volume net : 0,0016575 m<sup>3</sup>. Volume occupé brut en tenant compte du fait que les tuiles ne sont pas planes (10%) : 0,0018233 m<sup>3</sup>.

Surface au sol occupé par une tuile (petit coté au sol) : 0,0051 m<sup>2</sup> et avec 10%, 0,00561 m<sup>2</sup>.

Dans 1 m<sup>2</sup> on range, 178 tuiles (1 couche) et dans un m<sup>3</sup>, soit 3 couches, 534 tuiles.

Une chambre de 19 m<sup>2</sup> de surface sur une épaisseur de 5 m admet **50700 tuiles écailles**.

*Tuiles rondes* :

Une tuile fait 44 cm de haut, 17,5 cm du petit coté (mesuré d'un angle à l'autre) et 21 cm du grand coté (idem).

L'emboîtement de 10 tuiles (placées verticalement pour assurer le passage de l'air chaud et des fumées) prend un volume de  $0,44 \times 0,21 \times 0,31 = 0,0028644$  m<sup>3</sup>. Pratiquement deux épaisseurs de tuiles font un (petit) mètre soit 349 tuiles. Une chambre de 19 m<sup>2</sup> sur 5 m de haut admet **33155 tuiles rondes**.